

Avis de classement
rendu par la commission de sélection d'appel à projet
Réunions des commissions
du 26 novembre 2015 et du 24 mars 2016

- VU Le Code de l'action sociale et des familles et notamment les articles L312-1 définissant les établissements et services médico-sociaux, L 313-1-1 relatif à la procédure d'appel à projets, L 313-3 relatif aux autorités compétentes pour la délivrance des autorisations,
- VU Le décret n° 2010-870 du 26 juillet 2010 relatif à la procédure d'appel à projets et d'autorisation,
- VU La circulaire N° DGCS/SD5B/2014/287 du 20 octobre 2014 relative à la procédure d'appel à projets et d'autorisation des établissements et services sociaux et médico-sociaux,
- VU L'Arrêté n° 15-1870 fixant la liste des membres désignés à titre permanent pour siéger à la commission de sélection d'appel à projet placée auprès de madame la présidente du Conseil Départemental de la Lozère,
- VU La délibération n° CP 15-658 autorisant Madame la Présidente du Département à lancer un appel à projet pour créer une structure d'accueil dédiée à l'accompagnement des mineurs isolés étrangers au Bleymard,
- VU Les réunions des commissions d'appel à projet qui se sont réunies les 26 novembre 2015 et le 24 mars 2016.

Il est publié l'avis de classement suivant :

1) Qualité de l'autorité compétente pour délivrer l'autorisation

Madame la Présidente du Conseil Départemental de la Lozère - Rue de la Rovère - 48000 MENDE

Conformément aux dispositions de l'article L 313-3 a) du Code de l'action Sociale et des Familles

2) Classement des projets par la commission de sélection d'appel à projet :

Deux dossiers ont été déposés au Conseil Départemental de la Lozère. Les deux candidatures étaient recevables et ont été examinées par les instructeurs.

La commission a proposé le classement suivant :

Ordre de classement	Candidat	Projet
1	Association « Centre des Monédières » 6 avenue Léon VACHER 19260 TREIGNAC	Création d'un lieu d'accueil pour mineurs étrangers au Bleymard pour 15 places.
2	Association « les amis de la Providence » 48000 MENDE	Création d'un lieu d'accueil pour mineurs étrangers au Bleymard pour 15 places.

Conformément à l'article R 313-6-2 du Code de l'Action Sociale et des familles, la liste des projets par ordre de classement vaut avis de la commission.

Cet avis est consultatif et constitue un acte préparatoire à la décision d'autorisation qui sera éventuellement prise par la Présidente du Conseil Départemental.

3) Publication et modalités de consultation de la présente liste de classement des projets

La présente liste sera publiée au recueil des actes administratif du département de la Lozère.

Fait à Mende le 25 mars 2016

La Présidente de la commission
de sélection d'appel à projet



Sophie PANTEL